

Vlaams audiovisueel fonds

# Vlaams Audiovisueel Fonds

## Huis van de Vlaamse Film

Bischoffsheimlaan 38

1000 Brussel

tel: 02-226 06 30

fax: 02-219 19 36

[info@vaf.be](mailto:info@vaf.be)

[www.vaf.be](http://www.vaf.be)

> [Home](#) > **FR**

## Le Fonds Audiovisuel Flamand

Le Fonds Audiovisuel Flamand (VAF) soutient la production audiovisuelle en Flandre et la coproduction internationale avec la Flandre. Le Fonds a été créé par le gouvernement flamand en 2002. Son siège et ses bureaux se trouvent à Bruxelles.

Le Fonds Audiovisuel Flamand poursuit prioritairement trois objectifs: développer une industrie audiovisuelle flamande durable, encourager et soutenir les jeunes talents et promouvoir une culture audiovisuelle éblouissante en Flandre.

Le VAF se donne quatre missions. Il apporte un soutien financier aux productions audiovisuelles (1) et assure leur promotion tant en Flandre qu'à l'étranger (2). Le Fonds accorde également des bourses d'études, finance des formations professionnelles, soutient ou organise des ateliers de création (3) et stimule les recherches dans le domaine de l'audiovisuel (4).

### **1. Production**

Le Fonds Audiovisuel Flamand reçoit annuellement une dotation de 12,5 millions d'euros du gouvernement flamand. Au moins 78 % de ce budget sont consacrés au soutien à la production. Les cinéastes peuvent solliciter un soutien pour un film de fiction, un documentaire, un dessin animé ou une production dans le domaine des nouveaux médias. Le VAF distingue quatre types de soutien : celui à l'écriture du scénario, au développement de l'oeuvre, à sa production et à sa promotion.

Toutes les demandes de financement sont examinées par des commissions de sélection ayant les compétences requises et une connaissance approfondie dans le domaine de l'audiovisuel. Le Conseil d'Administration du Fonds Audiovisuel Flamand prend la décision finale, après avoir pris connaissance de l'avis des commissions.

### **2. Promotion**

Flanders Image est le département du Fonds Audiovisuel Flamand chargé de la promotion des productions audiovisuelles tant en Flandre qu'à l'étranger. En combinant trois éléments clés de la réalisation cinématographique : le développement, la production et la promotion le VAF est à même de réaliser une politique audiovisuelle cohérente et de soutenir les productions flamandes par le biais d'une promotion

performante.

Flanders Image participe à un grand nombre de festivals et de marchés (p.e. Cannes, le MIP, Berlin, Rotterdam). Flanders Image organise ou participe à des événements cinématographiques à l'étranger qui visent à promouvoir les productions audiovisuelles flamandes.

### **3. Formation**

Une grande partie du budget annuel du Fonds (1 million d'euros) est consacrée à la formation professionnelle. Le Fonds Audiovisuel Flamand accorde des bourses d'études, finance des formations professionnelles et soutient ou organise des ateliers de production. Le Fonds se concentre sur des projets internationaux et permet à des jeunes cinéastes d'acquérir une expérience et un savoir faire professionnels. Aux professionnels de l'audiovisuel, le Fonds offre l'occasion de se spécialiser.

### **4. Recherche**

Finalement, le Fonds Audiovisuel Flamand réserve un modeste budget à la recherche dans le domaine audiovisuel. Le Fonds se concentre surtout sur des études concernant les aspects pratiques de la profession.